

Installée le 11 janvier 2024, l'assemblée représente la société civile des Hauts-de-France pour les 6 prochaines années.



Le 11 janvier dernier, le Conseil Economique, Social et Environnemental Régional des Hauts-de-France (CESER) s'est réuni pour la première session de sa mandature.

Le CESER est constitué de 170 conseillers, nommés par le Préfet sur proposition des organismes et organisations socio-professionnels représentatifs de la société civile régionale, le CESER Hauts-de-France rassemble des hommes et des femmes de terrain issus des mondes économique, social, environnemental, éducatif et associatif de la région.

Le CESER organise et diffuse l'expression de la société civile des Hauts-de-France sur tout sujet d'intérêt régional. La mission principale du CESER est, par les travaux qu'il mène et les avis qu'il rend, d'éclairer et accompagner les élus régionaux, ses interlocuteurs privilégiés, mais aussi l'ensemble des acteurs, décideurs et responsables régionaux dans l'exercice de leurs missions, mandats et responsabilités.

Les travaux du CESER sont présentés au cours des séances plénières de l'Assemblée. Ces séances sont publiques. Les rapports et avis sont ensuite largement communiqués et diffusés et notamment auprès des élus de la Région. Le CESER est la seconde Assemblée de la Région. Indépendante, son rôle est consultatif.

Les 170 Conseillers sont répartis dans 3 collèges :

- Collège 1 : Entreprises et activités professionnelles non salariées (54 membres)
- Collège 2 : Organisation syndicales de salariés (54 membres)

- Collège 3 : Organismes et associations qui participent à la vie collective de la Région (54 membres)
- A cela s'ajoutent huit personnalités qualifiées désignées par le Préfet de Région.

Pour cette nouvelle mandature, le CESER a été renouvelé à **47,62 % avec 80 nouveaux membres**.

Lors de cette séance d'installation, Laurent DEGROOTE a été réélu président du CESER pour les 6 prochaines années.

Avec ce conseil renouvelé, c'est également la Politique de la ville qui bénéficie pour la première fois d'une représentation en la personne de Pierre-Edouard MARTIN, directeur adjoint de l'IREV, dans le collège 3, sur demande du Préfet pour porter la voix des quartiers prioritaires dans cette assemblée.

Source : [CESER Hauts-de-France](#) [1]



Type d'actualites: [Actu de l'IREV](#) [2]

Dates: Mercredi 31 janvier 2024 - 16:00

Thématiques: [Collectivités / Etablissement public](#) [3]

Publié le 31 janvier 2024

URL de la source (modifié le 31/01/2024 - 16:20): <https://www.irev.fr/actualites-0/un-ceser-renouvele-pour-les-6-prochaines-annees>

Liens

[1] <https://ceser.hautsdefrance.fr>

[2] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4314>

[3] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3676>